

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 13 janvier 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

• (2.10 p.m.)

## AFFAIRES COURANTES

### SANTÉ, BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AFFAIRES SOCIALES

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

[Traduction]

**M. Steven Otto (York-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai encore l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

## LES POSTES

RELATIONS OUVRIÈRES—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Je demande le consentement unanime de la Chambre afin de présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. La raison que j'ai de le faire est la menace imminente de grèves tournantes au ministère des Postes, du genre de celles qui ont été tellement onéreuses pour l'économie le printemps et l'été derniers; cette menace tient au fait qu'on ne consulte pas le conseil national du syndicat sur les questions courantes, contrairement à l'engagement que le ministre a pris, à son entrée en fonctions, d'améliorer les relations patronales-syndicales au ministère.

Aux termes de l'article 43 du Règlement, je propose donc:

Que la question des relations patronales-syndicales au ministère des Postes soit renvoyée pour enquête au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, afin qu'il recommande les corrections à apporter dans l'intérêt national.

**M. l'Orateur:** Les députés ont entendu la motion proposée par le député de Prince Edward-Hastings. Elle exige le consentement unanime de la Chambre. Plaît-il à la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Vu qu'il n'y a pas unanimité, je regrette d'informer le député que la motion ne peut être mise aux voix.

## LES PARCS NATIONAUX

WOOD BUFFALO—L'EXPLOITATION FORESTIÈRE SANS REBOISEMENT—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME AU TERME DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. T. S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander le consentement unanime de la Chambre en vertu de l'article 43 du Règlement, afin de présenter une motion de nature immédiate et urgente par suite de la nouvelle selon laquelle les compagnies forestières couperaient du bois à un rythme accéléré dans le parc national Wood Buffalo sans prendre les dispositions voulues pour reboiser, ce qui causera des dégâts presque irréparables à de vastes étendues du parc et constitue la négation du principe général que représente la concession de terrains de nos parcs nationaux. Je voudrais donc proposer, monsieur l'Orateur, appuyé par le député de Kootenay-Ouest (M. Harding):

Que des mesures immédiates soient prises pour remettre dans le domaine public toutes les étendues du parc national Wood Buffalo cédées en vertu de concessions forestières et qu'un programme de reboisement soit entrepris dans les régions déjà exploitées.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Les députés ont entendu la motion proposée par le député de Comox-Alberni en vertu de l'article 43 du Règlement. La Chambre consent-elle unanimement à ce que la motion soit mise en discussion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime et la motion du député ne peut pas être mise en discussion.

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour traiter d'un sujet à l'appel des motions. Étant donné que le gouvernement ne s'intéresse pas à remettre dans...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député devrait dire tout de suite où il veut en venir. A l'appel des motions, il ne peut prendre la parole que pour présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Si c'est là son intention, il devrait le faire savoir à la présidence immédiatement. Il ne peut y avoir de débat sur la motion déjà présentée par le député de Comox-Alberni.

**M. Howard (Skeena):** Je ne cherchais pas à ouvrir un débat, monsieur l'Orateur. Pour les raisons valables et incontestables énoncées par le député de Comox-Alberni